

Le Damier

Revue Mensuelle

Paraissant le 15

Directeur, Rédacteur en Chef : **LOUIS DAMBRUN**

ABONNEMENTS	RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ 36, rue du Château-d'Eau, 36 PARIS - X ^E Téléphone Nord 39-33	ABONNEMENTS
France 10 » Union Postale. . 12 »		Les Abonnements sont annuels et partent du 15 de chaque mois.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger

Compte-courant de chèques postaux N° 8335

Les articles, analyses, études et problèmes du *Damier* ne peuvent être reproduits à moins d'une autorisation expresse de son directeur.

Les manuscrits ne sont pas rendus. Notre correspondance devenant de jour en jour plus importante, nous ne répondrons directement qu'aux lettres contenant un timbre pour la réponse. Ajoutons que nous serons toujours à la disposition de nos lecteurs pour leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin par la Petite Correspondance et sans aucuns frais pour eux.

INFORMATIONS

Comment payer votre abonnement. — Vous pouvez verser au guichet d'un bureau de poste quelconque le montant de l'abonnement, sans plus. Vous pouvez utiliser le bulletin d'abonnement en ajoutant la somme nécessaire en un chèque, timbres-poste, mandat, bon de poste etc. Enfin vous pouvez en verser le montant à notre compte de chèques postaux N° 8335. Vous aurez, pour tous frais, quinze centimes à payer, sans aucune taxe de factage pour la correspondance que vous nous adresserez sur le mandat de versement. Ajoutons, pour les lecteurs qui voudraient joindre une commande de livres à leur abonnement, que les frais sont les mêmes, quelle que soit la somme envoyée.

Un nouveau confrère. — Nous sommes heureux de signaler l'apparition d'une nouvelle rubrique rédigée par un de nos abonnés dans un journal tout nouveau aussi, *Le Journal de Roubaix*, sous le pseudonyme de Osselles. Tous nos abonnés de la région du Nord voudront rendre hommage à ce jeune confrère dont la chronique paraît le dimanche. Bureaux : 71, Grand'Rue, Roubaix.

Une Dame contre quatre Pions

n'ayant pas atteint la grande diagonale

Cette étude dont nos lecteurs saisiront certainement le grand intérêt est le premier essai de généralisation de nos connaissances sur les fins de parties. Elle est absolument neuve et sera utile aux joueurs les plus forts. Elle leur facilitera la recherche du coup juste dans ce genre de parties. (N.d.I.R.).

Nous désignerons par B le joueur des blancs, et par N le joueur des noirs.

Dans les diagrammes, les quatre pions seront attribués au camp des blancs quand le gain doit leur revenir, et à celui des noirs quand la dame peut imposer la remise. Mais même dans le premier cas, nous admettrons toujours que le trait est au joueur de la dame, parce qu'il est plus simple, pour montrer que dans une partie déterminée le gain est acquis au possesseur des pions, de les mettre tous en place de suite et de donner le trait à la dame.

Notre objet est l'étude des conditions à remplir pour que le joueur des pions obtienne la remise. Nous dirons qu'elle est acquise dès que la dame peut prendre un pion sans se trouver elle-même compromise. Par contre nous dirons que le joueur des pions gagne dès qu'il peut passer un pion à dame sans perte, et en évitant les positions particulières qui permettraient encore la remise. L'une de ces positions serait réalisée en plaçant 3 pions noirs sur le tréfle 26 - 31 - 36 et la dame blanche sur la grande diagonale, qu'elle que soit la position de la dame noire en dehors de cette diagonale. Il pourrait arriver aussi que la dame unique puisse obtenir la remise en poursuivant les pions restés en l'air. Nous trouverons par la suite, dans le jeu de la dame contre les quatre pions, des exemples de cette tactique.

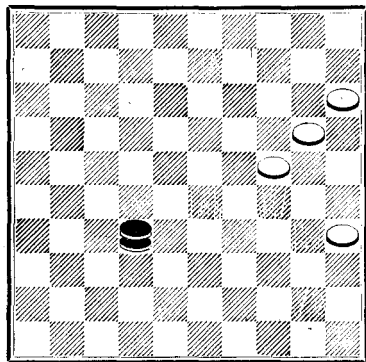
La position du diagramme (1) est gagnante pour B. Elle est bien connue, et nous rappelons qu'elle peut se résoudre comme suit :

	20 — 14 !	24 — 20 !
32 — 43 AB	43 — 25	25 — 39
15 — 10	14 — 9	etc. gagne
39 — 17		

15 — 10	20 — 14	gagne
A si 32 — 37	37 : 5	

	20 — 14	24 — 20
B si 32 — 21	21 — 3	3 — 17
15 — 10	14 — 9	etc. gagne
si 17 — 39		

(1) Trait aux Noirs



C'est cette position que le joueur des pions doit rechercher. Nous allons montrer que son adversaire parviendra le plus souvent à l'empêcher, mais nous rencontrerons pourtant certains cas où elle peut être finalement obtenue.

Examinons la situation au temps qui l'a précédée :

Supposons en premier lieu que les 4 pions blancs se soient déjà trouvés sur le triangle 15 - 24 - 35. B. ne pouvait alors l'obtenir, en un seul temps, que par 25 — 20 ou bien par 30 — 24. Si N a eu soin de se tenir sur les cases 28, 32 et 37, dans le premier cas il empêche la formation par 32 — 14, coup qui oblige B à sacrifier un pion pour passer à dame, et dans le second cas il obtient de suite la remise par 32 — 43, suivi de 43 — 25 si B 30 — 24, ou de 43 — 32 et 32 — 19 si B 30 — 25 et 35 — 30.

On voit ainsi que si la dame occupe l'une des cases, 28, 32 et 37, avec le trait, la remise lui est acquise quand les 4 pions sont sur le triangle 15, 24, 35 et n'occupent pas encore la position du diagr. (1). Afin de pouvoir nous y référer, nous dirons que c'est la situation I.

La situation II sera obtenue en supposant trois des pions sur le même triangle 15, 24, 35 et le 4^e en 45. Remontant, alors dans le jeu, à deux temps avant la position du diagr. (1), nous admettrons d'abord que B a placé ses trois pions de tête en 15, 20 et 24. N obtient alors la remise en jouant en 23.

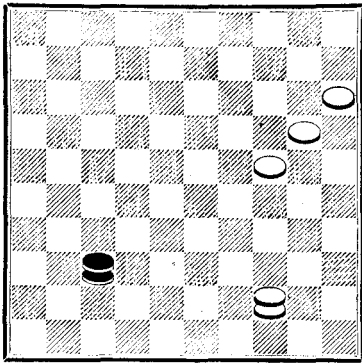
Si ensuite nous admettons que B ait joué 45 — 40 au moment où ses 3 pions de tête étaient encore en 15, 24 et 25, N s'assure la remise par 32 — 23, suivi de 23 — 14.

Si enfin nous plaçons les trois pions de tête en 15, 20 et 30, N a la remise par 32 — 43, que le 4^e pion soit à 40 ou à 45. Car s'il est à 40 et que B le pousse en 34, il est clair que la remise s'impose, les quatre pions se trouvant alors sur les 2 « parallèles » 25 et 15 (nous employons ce mot pour dire : diagonales parallèles à la grande diagonale).

On peut maintenant conclure de ce qui précède que la remise est toujours acquise dans la situation II, la dame étant sur les cases 28, 32 ou 37.

Sans nous étendre sur la marche à suivre par le possesseur des 4 pièces après qu'il a pu passer un pion à dame, nous considérerons seulement la position du diagr. (2)

(2) trait aux noirs



Si N, qui a le trait, n'abandonne pas de suite la grande diagonale, B gagne par 44 — 35, etc... Et si N quitte de suite la grande diagonale pour attaquer les pions :

44 — 28	28 — 14
37 — 26	26 — 3
14 — 19	20 — 14
8 — 26 A	14 — 10 etc. gagne.

20 — 14!	19 — 24 gagne
----------	---------------

A si 8 — 3 3 : 42

Revenons au jeu des 4 pions.

B pouvait encore obtenir en un seul temps le diagr. (1) en partant du diagr. (3). Dans ce cas le gain leur est encore assuré, même en donnant le trait à la dame. Le jeu pourra être le suivant :

20 — 14	29 — 23	14 — 9 B
32 — 43	43 — 38	38 — 21 A
23 — 18	9 — 3	gagne
32 — 16		

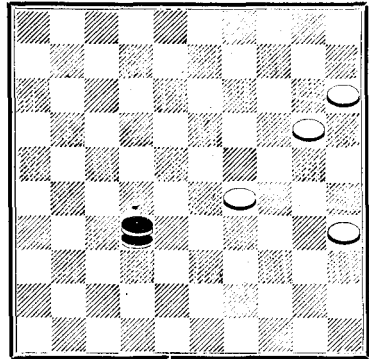
15 — 10 gagne

A si 38 — 32

B Si 14 — 10 ? 23 — 19 19 — 14

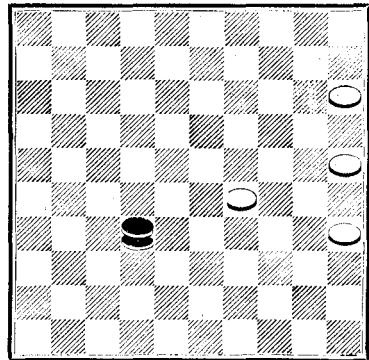
21 — 12 12 — 8 8 — 3 Remise

(3) Trait aux noirs



On ne saurait détailler toutes les variantes possibles suivant le jeu de la dame, mais cet exemple suffit à montrer qu'elle ne peut empêcher le passage d'un pion.

(4) Trait aux noirs

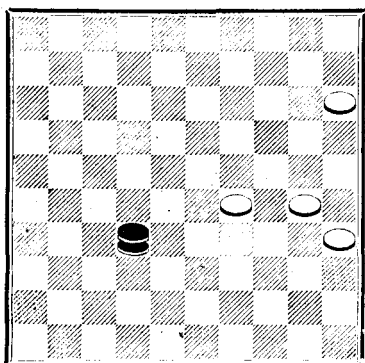


La position du diagr. (4), qui précède d'un temps celle du diagr. (3), est encore gagnante pour B, quelle que soit d'ailleurs la case occupée par la dame. En effet, si N abandonne de suite la grande diagonale, B passe en 23, puis va à dame sans difficulté, soit avec ce même pion, soit avec le pion 15 si N place la dame en opposition. Si N se place en 14, B répond par 29 — 24 et prend la position (1) au temps suivant. Si enfin N reste en attente, en 37, au premier temps B joue 25 — 20 et l'on retombe sur le diagr. (3).

Le diagr. (5) donne une position qui est encore gagnante pour B lorsque la dame est sur la grande diagonale en une case quelconque autre que 14,

car la dame ne peut empêcher la réalisation du diagr. (4) au temps suivant par 30 — 25. Si elle attaquait par 32 — 38 elle perdrait par B 29 — 24. Si elle s'était trouvée en 14 elle obtenait la remise par 14 — 25 suivi de 25 — 14 ! Mais il n'est nullement certain qu'elle ait pu prendre la case 14 au temps précédent, car le pion 15 pouvait se trouver en 20.

(5) Trait aux noirs



Pour étudier les conditions dans lesquelles le joueur de la dame pourra empêcher la formation des diagr. (3), (4) ou (5), nous allons passer en revue les positions voisines.

Nous commencerons en supposant que le pion 29 est en place et que les 3 autres sont sur le triangle 15, 24, 35. Mais comme les diagrammes que nous allons figurer se rapporteront aux cas où la dame obtient la remise, nous la prendrons blanche, ce qui vous habituera à voir le jeu aussi bien dans un camp que dans l'autre.

Nous dirons donc qu'un pion noir est en 22, les 3 autres sur le triangle 16, 27, 36, et que la dame est en 14 ou en 19. C'est ce que nous appellerons la situation III.

Si l'un des pions n'était pas en 16, ils seraient tous sur les deux parallèles 26 et 36, et la remise s'imposerait évidemment. Ayant 1 pion en 16 et 1 pion en 22 il y a 10 combinaisons possibles pour les 2 autres pions sur les 5 cases libres encore dans le triangle envisagé. Les diagr. 3, 4 et 5 correspondant déjà à 3 de ces combinaisons. Les 7 autres sont les suivantes, en les désignant par la position des 2 pions restant à placer :

P. 36 et 27

B. 49 — 37 remise

P. 31 et 26. Diagr. (6)

19 — 13 13 — 19 situation I Remise.

22 — 27

P. 31 et 27. Diagr. (7)

19 — 14 14 — 37 Remise.

31 — 36

P. 31 et 21. Diagr. (8)

19 — 8 8 — 13 Diagr. (6) Remise.

21 — 26 A

8 — 19 Diagr. (7) Remise.

A si 21 — 27

P. 26 et 27. Diagr. (9)

19 — 13 13 — 19 Diagr. (7) Remise.

26 — 31

P. 26 et 21

19 — 14 Diagr. (8) Remise.

26 — 31 A

Diagr. (9) Remise.

A. si 21 — 27

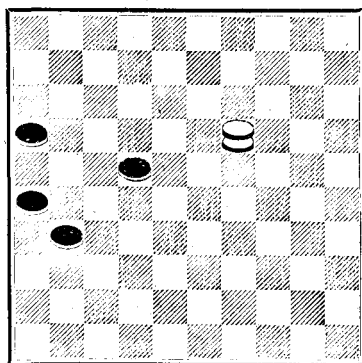
P. 27 et 21

19 — 8 8 — 13 Diagr. (9) Remise.

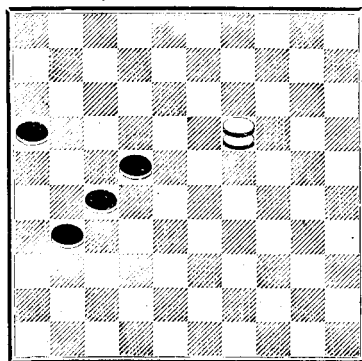
21 — 26

Avec ces 7 positions la remise est acquise au joueur de la dame.

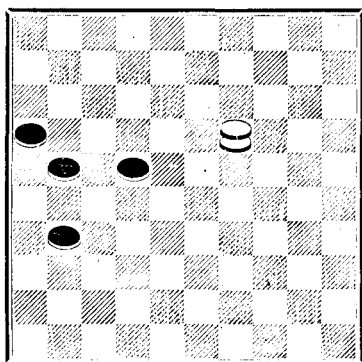
(6)



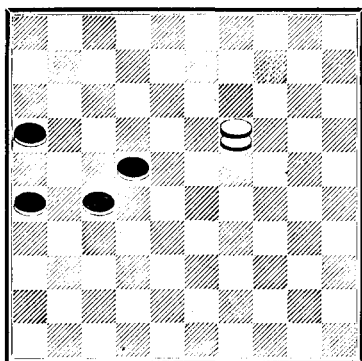
(7)



(8)



(9)



Au point où nous en sommes, nous avons la certitude complète que le diagr. (1) ne pourra pas être réalisé en jouant autrement qu'en passant par les diagr. (3), (4) ou (5), toute autre marche permettant la remise.

La situation IV sera définie comme suit :

Les 4 pions sont sur le triangle 6, 22, 36 ; la dame occupe la grande diagonale avec une position qu'elle a pu choisir parce qu'elle occupait déjà cette diagonale au temps précédent.

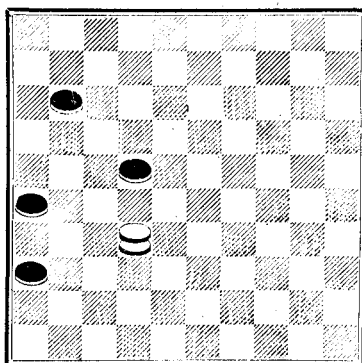
Les combinaisons possibles deviennent fort nombreuses, et si nous devons les détailler toutes cette étude serait interminable. Mais fort heureusement cela n'est nullement nécessaire. Sachant, en effet, que nous n'avons à redouter que les 3 positions présentées dans la situation III, il nous suffit d'examiner celles de la situation IV qui pouvaient y conduire, à condition que la dame puisse rester sur la grande diagonale.

Voyons d'abord le diagr. (5) en le transposant pour avoir les pions noirs au lieu des blancs. Au temps précédent, le pion 36 pouvait être en 31 : diagr. (8), remise. Si le pion 21 était en 17, remi-

se par B 19 — 8. Si 16 était en 11, remise par B 19 — 8 suivi, si N 21 — 26, de 8 — 17. Si 22 était en 17, remise par 19 — 28. Nous réserverons le cas où 22 se trouverait en 18, car il ne serait plus dans la situation IV que nous examinons maintenant. Sous cette réserve, on voit que dans la situation IV la formation du diagr. (5) pourra toujours être empêchée.

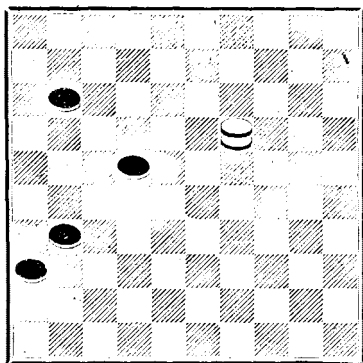
Prenons maintenant le diagr. (4). Le pion 26 ne pouvait être en 21 car ce serait le diagr. (5), et nous venons de voir que B avait pu empêcher sa formation. Si 36 était en 31 : diagr. (6), remise. Si 22 était en 17 : remise par B 19 — 28. Nous réservons comme ci-dessus le cas où 22 se trouverait en 18. Si enfin on place 16 en 11, et si B a pu au temps précédent placer sa dame en 32, on a le diagr. (10) et la remise par B 32 — 16, suivi de 16 — 21. Or il suffit que la dame occupe une autre case quelconque de la grande diagonale, au temps précédent, pour que B puisse l'amener en 32.

(10)

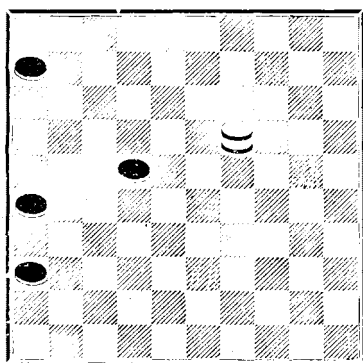


Reste le diagr. (3). Examinons les positions qui l'ont précédé d'un temps sans sortir du triangle 6, 22, 36. Nous voyons que le pion 31 ramené en 27 donne la remise par B 19 — 37, et que ramené en 26 il reproduirait le diagr. (4) qui a été empêché. Si l'on place 22 en 17, B obtient la remise par 19 — 8, suivi si N 17 — 22 de B 8 — 26. Si enfin on recule 16 — en 11, on a le diagr. (11). On ne pourrait pas admettre encore que la dame se trouve placée en 32, parce qu'au temps précédent elle pouvait y être déjà, pour empêcher le diagr. (4) ainsi que nous l'avons dit. Mais avec la dame en 14, 19 ou 23, B obtient la remise en jouant, de 19 par exemple, à 8, et ensuite 8 — 17 si N 31 — 37 ou 36 — 41, et sinon 8 — 26, pour bien faire saisir la manœuvre à effectuer prenons la position du diagr. (12). B joue 19 — 32, puis 32 — 16 si N 6 — 11, ou 32 — 19 si N 26 — 31.

(11)



(12)



Il est maintenant prouvé que si l'un des diagrammes (3), (4) ou (5) ne se trouve pas réalisé d'emblée, les 4 pions étant dans le triangle 6, 22, 36, la remise sera forcément possible, à condition que la dame ait pu garder la grande diagonale.

Or, dans la situation IV, la dame ne peut être chassée de la grande diagonale que par la position du diagr. (13) ou par les positions voisines obtenues en plaçant un pion en 31 au lieu de 36, ou au lieu de 27 : Dans ce dernier cas B aurait la remise par 19 — 8 suivi de 8 — 26. Avec le diagr. (13) on aura :

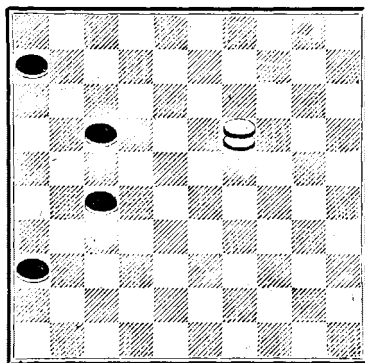
19 — 8	8 — 19	19 — 14	diagr. (10) Remise
17 — 22	6 — 11	A 27 — 31	B
	19 — 32	32 — 16	16 — 32 R
A si 27 — 31	9 — 11	11 — 17	
	14 — 37	Remise	
B si 11 — 16			

Si enfin le pion 36 était en 31, on aurait :

19 — 8	8 — 26	26 — 37
17 — 22	31 — 36	6 — 11
37 — 19	etc.	comme ci dessus. Remise.

Donc si N avait ainsi tenté de chasser B de la grande diagonale, il n'aurait réussi qu'à provoquer la remise.

(13)



Nous sommes dès à présent en mesure de formuler une première conclusion ayant assez de généralité pour être souvent utile :

Lorsque les 4 pions se trouvent sur le triangle 6, 22, 36, si l'un des diagrammes (3), (4) ou (5) n'est pas réalisé d'emblée, il suffit que la dame ait pu se placer sur l'une ou l'autre des cases 14 et 19 pour qu'elle soit en mesure d'imposer la remise dans tous les cas, sauf dans celui du diagr. (10) où elle doit occuper la case 32.

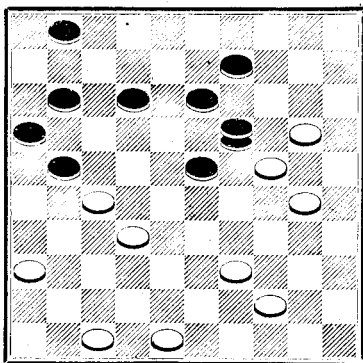
Le jeu de la dame devra par suite être le suivant :

Tant qu'elle n'aura pas à intervenir pour attaquer un pion, ou pour se placer sur 32 si les pions prennent la formation du diagr. (12), elle se tiendra sur les cases 19 et 14, allant au besoin de l'une à l'autre.

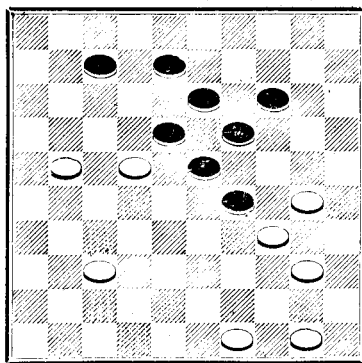
Il nous reste à examiner les cas où des pions sont encore dans le triangle 1, 4, 18. Mais nous devons renvoyer au prochain numéro la fin de cette étude, pour ne pas abuser aujourd'hui de l'hospitalité que Monsieur Dambrun nous a libéralement accordée.

G. Fournier.

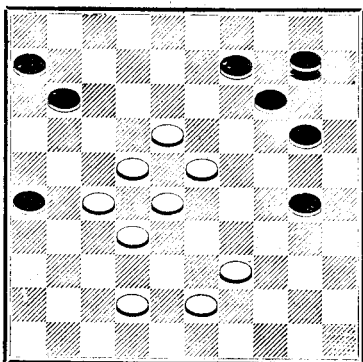
PROBLÈMES



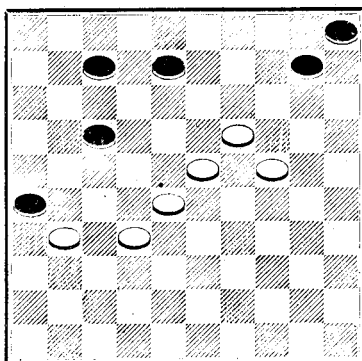
N° 498 — Problème par Gabriel Fabre.



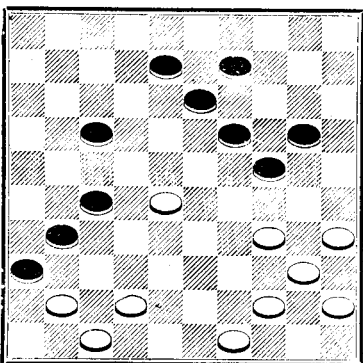
N° 499 — Problème par Gabriel Fabre.



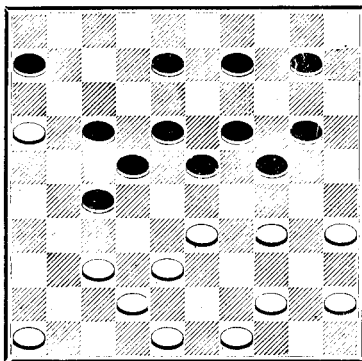
N° 500. — Problème par Gabriel Fabre.



N° 501 — Problème par Gabriel Fabre.

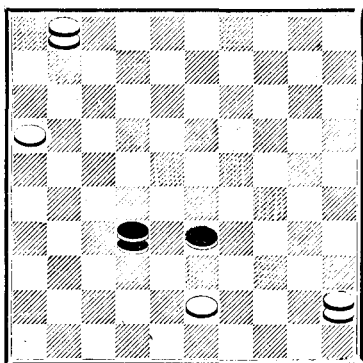


N° 502 — Problème par Gabriel Fabre.

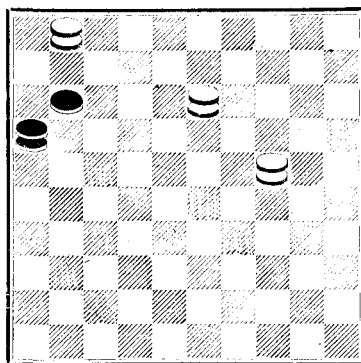


N° 503 — Problème par Gabriel Fabre.

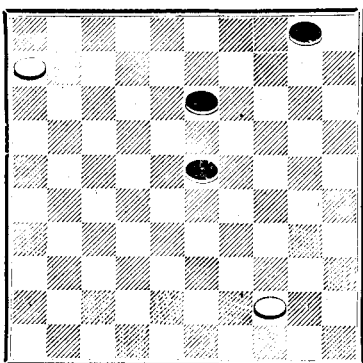
PROBLÈMES



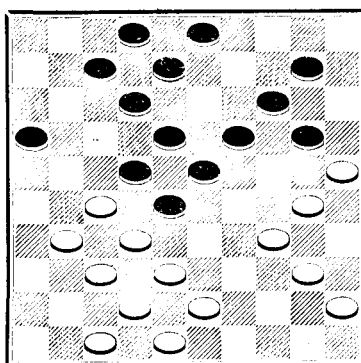
N° 504 — Fin de partie par Méandre.



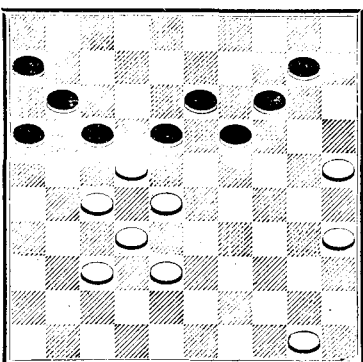
N° 505 — Fin de Partie par E. Lieubray



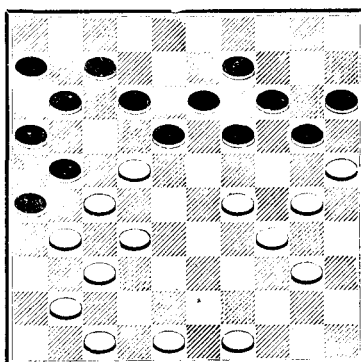
N° 506 — Fin de partie par E. Lieubray.



N° 507 — G. Bouyer à Arnaud.

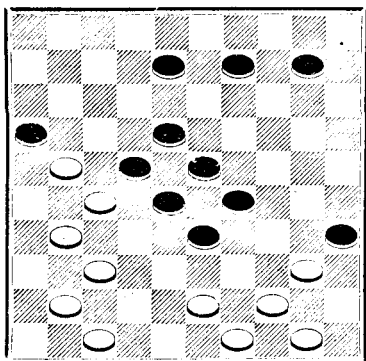


N° 508 — G. Bouyer à Arnaud.

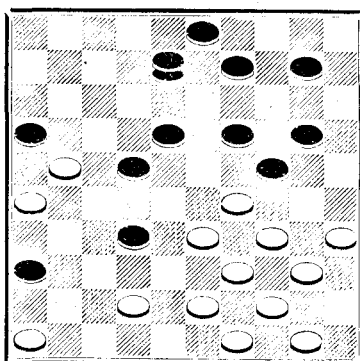


N° 509 — Problème par G. Bergier.

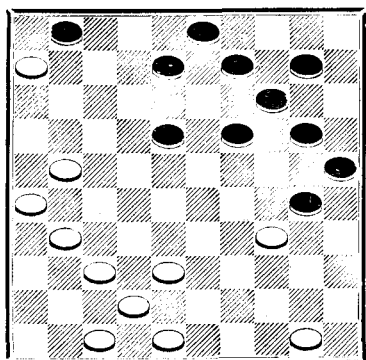
PROBLÈMES



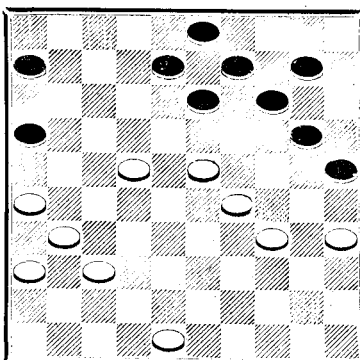
N° 510. --- Problème par Gabriel Fabre.



N° 511 -- Problème par Gabriel Fabre.

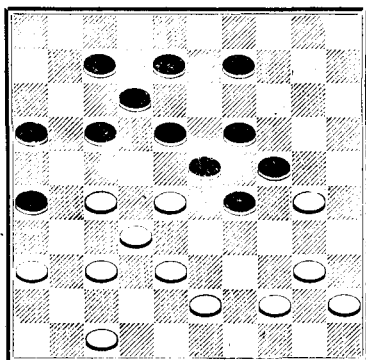


N° 512 - Problème par G. Bergier



N° 513 -- Problème par G. Bergier.

CONCOURS N° 22



N° 514 -- Problème par Charles Bombéke.

SOLUTIONS DES PROBLÈMES

N° 498	—	20 - 14	32 - 28	28 - 26	26 : 6				
		9 : 29	19 : 49	49 : 21					
N° 499	—	21 - 17	37 - 32	49 - 43	17 - 12	12 : 1	1 : 12	12 - 29	g.
		18 : 27	27 : 38	38 : 49	49 : 24	29 : 40	40 : 45		
N° 500	—	27 - 21	18 - 12	23 : 19	28 : 19	39 - 34	34 : 21	gagne.	
		26 : 17	17 : 8	14 : 23	10 : 48	48 : 17			
N° 501	—	19 - 14	28 - 22	22 : 35	gagne				
		10 : 30	26 : 19						
N° 502	—	28 - 23	35 - 30	42 - 37	47 : 38	34 - 30	30 - 25	25 : 23	g.
		19 : 28	24 : 35	31 : 42	36 : 47	47 : 50	35 : 44		
N° 503	—	37 - 31	46 - 41	35 - 30	34 - 29	33 - 28	38 : 40		
		27 : 36	36 : 47	24 : 35	23 : 34	22 : 33	47 : 50		
		16 - 11	11 : 2	gagne.					
		35 : 44							
N° 504	—	1 - 30	30 : 39	45 : 50	gagne				
		32 : 49	33 : 44						
N° 505	—	13 - 2	1 - 7	24 - 30	30 - 25	2 - 21			
		11 - 17	A 16 - 21	B C D 21 - 26	E 17 - 22	F G 26 - 3	H		
		7 - 23	24 - 19	gagne					
		22 - 27							
			2 : 16	1 - 6	gagne				
	A	16 - 49	49 - 44						
				11 - 40	gagne				
	B	16 - 49	ou 43						
				7 - 12	gagne				
	C	16 - 32	ou 27						
				7 - 11	gagne				
	D	17 - 22	ou 21						
			2 : 24	30 - 35	gagne				
	E	21 - 16	16 : 2						
			7 : 16	2 - 8	gagne				
	F	26 - 21	21 - 26						
			7 - 12	gagne					
	G	17 - 21							
			24 - 29	gagne					
	H	26 - 48							
N° 506	—	6 - 1	44 - 39	1 - 7	7 - 2	2 - 7	7 - 11	11 - 16	g.
		23 - 28	5 - 10	f, 28 - 22	A B 13 - 18	18 - 22	22 - 27		
			7 - 16	16 - 2	2 - 7	7 - 11	gagne		
	A	10 - 14	14 - 20	a 13 - 18	f, 18 - 22				
				16 - 38	gagne				
	a si	13 - 19	ou 18						
			7 - 2	2 : 24	24 - 47	39 - 33	33 - 29	gagne	
	B	13 - 19	28 - 32	32 - 37	10 - 14	14 - 20			

Nº 507	—	31 - 26	26 - 21	37 : 26	42 : 4	gagne		
		22 : 31	16 : 27	28 : 37				
Nº 508	—	55 - 20	28 - 23	32 : 21	gagne			
		14 : 25	19 : 28 A B					
			23 : 5	gagne				
	A si	17 : 28						
			50 - 44	32 : 5	gagne			
	B	18 : 29	17 : 28					
Nº 509	—	22 - 17	29 - 23	32 : 23	34 : 23	37 : 10	25 : 3	
		11 : 22	19 : 28 A	18 : 29 B	21 : 32	26 : 46	46 : 44	
		49 : 40	40 : 34	gagne				
		15 : 4						
			34 : 23	32 : 23	37 : 10	25 : 3	49 : 40	
	A	18 : 29	19 : 28	21 : 32	26 : 46	46 : 44	15 : 4	
			37 : 10	25 : 3	49 : 40	3 - 12	gagne	
	B	21 : 32	26 : 46	46 : 44	15 : 4			
Nº 510	—	40 - 34	31 - 26	47 : 29	50 - 45	43 - 39	49 : 38	
		29 : 40	22 : 42	ad libitum		34 : 43	40 : 49	
		26 - 21	21 : 5	gagne				
		19 : 46						
Nº 511	—	50 - 45	26 - 21	35 - 30	33 - 28	34 - 29	39 : 37	
		16 : 27	8 : 48	24 : 35	22 : 24	24 : 33	48 : 50	
		37 - 31	31 : 13	gagne				
		35 : 44						
Nº 512	—	21 - 17	38 - 33	37 - 32	26 - 21	17 - 11	11 : 2	
		30 : 39	39 : 28	28 : 37	37 : 26	26 : 17	gagne	
Nº 513	—	22 - 18	26 - 21	37 - 32	48 - 43	23 - 19	29 : 27	
		13 : 22	16 : 27	27 : 38	38 : 49	14 : 23	49 : 16	
		35 : 2	gagne					
						16 : 30		

DERNIERE HEURE. — *Le Championnat de Hollande s'est terminé par la victoire de de Haas 15 points (maximum 18 points). M. de Haas n'a perdu qu'une partie, contre Springer. M. K. W. Damme, second avec 13 points s'est révélé un grand maître dans ce tournoi. 3° Hoogland, 12 points. 4° B. Springer 10 points. 5° et 6° ex-aequo L. Prijs et J.-J. de Boer 9 points. 7° A. Visser 8 points. 8° Olseu 6 points. 9° H. J. V. de Broek 5 points. 10° C. J. Lochtenberg 4 points.*

Ces résultats confirment absolument notre façon de voir en 1912 après le championnat du monde. Hoogland qui était arrivé premier dans ce tournoi refusant de relever le défi de Molimard vainqueur en match de Weeis et de de Haas, se classe 3° dans son propre pays à 3 points de de Haas.

PETITE CORRESPONDANCE

M. G. Fabre. — Nous ne croyons pas qu'il y ait parmi nos solutionnistes une catégorie quelconque de privilégiés. A la vérité, tous les concurrents sont placés sur un pied d'égalité parfaite. Vous ne paraissez pas vous rendre un compte exact des difficultés de notre tâche.

M. P. Daviaud. — Tous les règlements ont le défaut que vous reprochez au nôtre. Il n'y a aucune comparaison à établir entre nos concours et ceux qu'ont pu organiser dans le temps d'autres journaux, tant au point de vue de la fréquence que de l'importance. Les dispositions du règlement de nos concours ne sont pas fantaisistes comme vous paraissez le croire, mais nous ont été dictées par l'expérience.

RÉSULTATS DU CONCOURS N° 18

Nombre d'envois conformes au règlement, reçus par nous : 51

PRIX	NOMS DES LAURÉATS	RÉPONSES	ÉCARTS
1 ^{er}	M. Deléglise	47	4
2 ^{me}	M. Duquenhém	45	6
3 ^{me}	M. Fayet	44	7
4 ^{me}	M. Utille Grand	60	9
5 ^{me}	M. Giraud	42	9
6 ^{me}	M. Triffon	60	9
7 ^{me}	M. Evrard	41	10
8 ^{me}	M. Coillot	41	10
9 ^{me}	M. G. Le Roux	41	10
10 ^{me}	M. A. du Longbois	41	10

N. B. — Nous avons dû annuler de nombreuses solutions incomplètes, et recourir à un tirage au sort pour départager les concurrents ayant indiqué un nombre d'envois présentant le même écart.

Nous rappelons aux concurrents que nous entendons par envois conformes au règlement ceux qui paraissent corrects extérieurement, c'est-à-dire portent bien, sur l'enveloppe le bon réglementaire, le cachet de la poste avant l'expiration du délai et sont envoyés sous forme de lettres affranchies. Les solutions annulées par la suite n'empêchent pas les envois conformes au règlement de compter dans le total. Nous n'ouvrons les enveloppes qu'au moment de la vérification des résultats. Les concurrents qui joignent une correspondance ou d'autres solutions à la première sont donc certains de ne pas recevoir de réponse avant longtemps et de voir annuler l'une de leurs solutions.

PRIX DU CONCOURS N° 22

1^{er} PRIX. — Cent francs en espèces.

2^{me} PRIX. — Un Damier pliant, palissandre frisé, cases palissandre et houx, frise bois des îles.

3^{me} PRIX. — Un Rasoir de sûreté argenté dans un écrin luxueux.

4^{me} PRIX. — Un Miroir ouvrant formant chevalet.

5^{me} PRIX. — Un porte-monnaie 2 boutons pression.

6^{me} au 10^{me} PRIX. — Un rasoir de sûreté.